



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E61908

VALABLE JUSQU'AU 05/10/2024

ÉDITÉ LE 17/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/03/1998

Forme juridique : SAS

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : 418 148 060 00043

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 27636-19 02

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 452477

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 452477

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : DELCAMBRE ET SUCESSEURS SARL

ZAC DE BRIDAL
19130 OBJAT

Téléphone : 05 55 25 82 75

Portable :

Site Internet :

E-mail : accueil@delcambre.fr

Responsabilité légale :
DELCAMBRE NICOLAS DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fax : 05 55 25 96 20

Effectif moyen : 24

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans surpresseur supérieurs à 1000 m ² Mention RGE	24/09/2020
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m ² Mention RGE	24/09/2020
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	13/10/2022
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m ² Mention RGE	24/09/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	13/10/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	13/10/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIMOGES
CENTRE REGIONAL DU BATIMENT
6 ALLEE DUKE ELLINGTON
B.P. 40012
87067 LIMOGES CEDEX 3

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.